



Sainte-Cécile-de-Milton

Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

136, rue Principale
Sainte-Cécile-de-Milton (Québec)
J0E 2C0

Tél. 450 378-1942 Télécopieur 450 378-4621
Courriel : mun@miltonqc.ca

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE DU 26 FÉVRIER 2020, À 19 HEURES, À LA SALLE DU CONSEIL, AU 130, RUE PRINCIPALE À SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire M. Sylvain Goyette ouvre la séance à 19h00

Sont présents : M. Sylvain Goyette, maire suppléant, M. Sofiane Fiala, responsable du service de l'urbanisme et M. Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier.

2. **MOT DE BIENVENUE**

Le maire suppléant constate qu'aucune personne ne s'est présentée à la consultation publique.

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

4. **PRÉSENTATION DES PROJETS DE RÈGLEMENTS AMENDANT LE PLAN D'URBANISME ET LES RÈGLEMENTS DE LOTISSEMENT ET DE ZONAGE**

M. Sofiane Fiala est exempté de faire sa présentation étant donné l'absence de citoyen à la consultation publique.

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question car aucune personne présente dans la salle.

6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 19h15 par M. Sylvain Goyette.

M. Yves Tanguay
Directeur général et secrétaire-trésorier